



**DIRECTION  
DE L' ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE**

**SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
ET DES RELATIONS SOCIALES**

Bureau de la gestion des personnels et de l'encadrement  
RH 4

Paris, le 12.12.2014 \* 45745

La Garde des sceaux, ministre de la  
Justice

A

Mesdames et messieurs les directeurs  
interrégionaux des services pénitentiaires  
Monsieur le directeur interrégional, chef  
de la mission de l'Outre-Mer  
Monsieur le directeur de l'école nationale  
d'administration pénitentiaire  
Monsieur le directeur du service de  
l'emploi pénitentiaire

Personnels techniques  
☎ 01.49.96.29.89

**Objet :** publication de postes des adjoints techniques pour la commission administrative  
paritaire du 20 janvier 2015.

**Réf :** - note n°145009 du 16/10/2014 relative à la gestion de la situation administrative  
des agents dans le cadre de l'ouverture du centre pénitentiaire (CP) de Beauvais et la  
fermeture de la maison d'arrêt (MA) de Beauvais,  
- note n°145013 du 16/10/2014 relative à la gestion de la situation administrative  
des agents dans le cadre de la fermeture de la maison d'arrêt de Lure,

**FJ :** 1 liste des postes offerts à la mobilité,  
11 profils de poste,  
1 formulaire de demande de changement de résidence,  
1 formulaire de compte rendu d'entretien

J'ai l'honneur de vous faire parvenir la liste des postes d'adjoints techniques offerts à la  
mobilité pour la commission administrative paritaire du 20 janvier 2015.

Vous aurez soin de faire parvenir au bureau RH4, section des personnels techniques, les  
candidatures qui se seront déclarées sur ces postes au fur et à mesure de leur réception après  
avoir effectué la saisie des vœux des agents titulaires dans Harmonie. J'attire votre attention  
sur la procédure de saisie des vœux dans Harmonie : celle-ci s'effectue dans l'infotype  
IT 9504, sur un poste générique (cf. annexe n°1).

Je vous rappelle qu'il s'agit d'une CAP ouverte et que les agents ont la possibilité d'exprimer  
des vœux de mobilité sur l'ensemble des postes des établissements pénitentiaires. Les vœux  
exprimés lors d'une précédente CAP ne sont pas conservés en mémoire. Il appartient donc  
aux agents de formuler, le cas échéant, une nouvelle demande.

DAP

Adresse postale : 13, place Vendôme - 75042 PARIS Cedex 01

Bureaux situés : 8 - 10, rue du renard - 75004 PARIS

Tél. 01 44 77 60 60 - Fax. 01 49 96 29 70

La date de dépôt des candidatures est fixée au **26 décembre 2014 délai de rigueur**.  
La date de fin de saisie dans harmonie est fixée au **29 décembre 2014 délai de rigueur**.

Vous voudrez bien rappeler aux agents concernés qu'il leur appartient de se conformer aux dispositions suivantes :

1/ limiter au maximum à cinq le nombre de postes demandés. Les demandes dépassant cette limite ne seront pas prises en compte ;

2/ classer par ordre de préférence les demandes ;

3/ prohiber dans la formulation des demandes l'usage des formules trop vagues du type « tout poste situé dans la DISP de.... ; tout poste en CD... ; tout poste en métropole... » etc....

Je vous rappelle par ailleurs que les demandes de changement de résidence déposées dans le cadre d'un rapprochement de conjoint ou d'un cas social doivent impérativement être accompagnées des pièces justificatives récentes (moins de trois mois). A défaut, elles seront enregistrées en demande pour convenances personnelles.

Conformément aux dispositions des notes n° 145009 et 145013 citées en référence, une attention particulière sera portée aux demandes émanant des agents exerçant dans ces établissements. Leurs demandes de mutation pourront être prises en compte au titre de l'intérêt du service.

Un additif présentant les postes susceptibles d'être vacants pourra être diffusé ultérieurement.

La date de prise de fonctions des personnels mutés sera fixée ultérieurement.

Vous voudrez bien porter les termes de la présente note à la connaissance des personnels intéressés placés sous votre autorité.

  
La joint à la sous-directrice des ressources humaines  
et des relations sociales  
Hervé AMIOT-CHANAL

## Annexe n°1

### **Précisions dans la saisie des vœux de mobilité pour le corps des adjoints techniques DAP**

Vous trouverez un mode opératoire accessible en ligne. Le lien est le suivant :  
<http://intranet.justice.gouv.fr/site/sirh/documentation-13231/mobilite-13242/>

Saisie des vœux : dans l'infotype IT 9504 et les champs sont à compléter comme suit :

- Commentaire : CAP des adjoints techniques du 20.01.2015,
- Date de la demande : date du premier jour du mois de CAP soit le 01.01.2015,
- Date de la CAP : champ non modifiable, par défaut, Harmonie met la date de saisie (ce champ s'actualisera lors du calcul du barème de l'agent),
- Date de fin période : date de la fin de saisie des vœux soit le 29 décembre 2014 conformément à la note de la mobilité du 12 décembre 2014
- Poste : saisir le poste générique de l'US concernée,
- Motif de la demande : cocher le motif invoqué par l'agent
- Colonne Objet : préciser si le vœu de l'agent porte sur un poste à profil et **surtout préciser la spécialité de recrutement de l'agent dans le corps des adjoints techniques DAP.**